

D2025-232

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

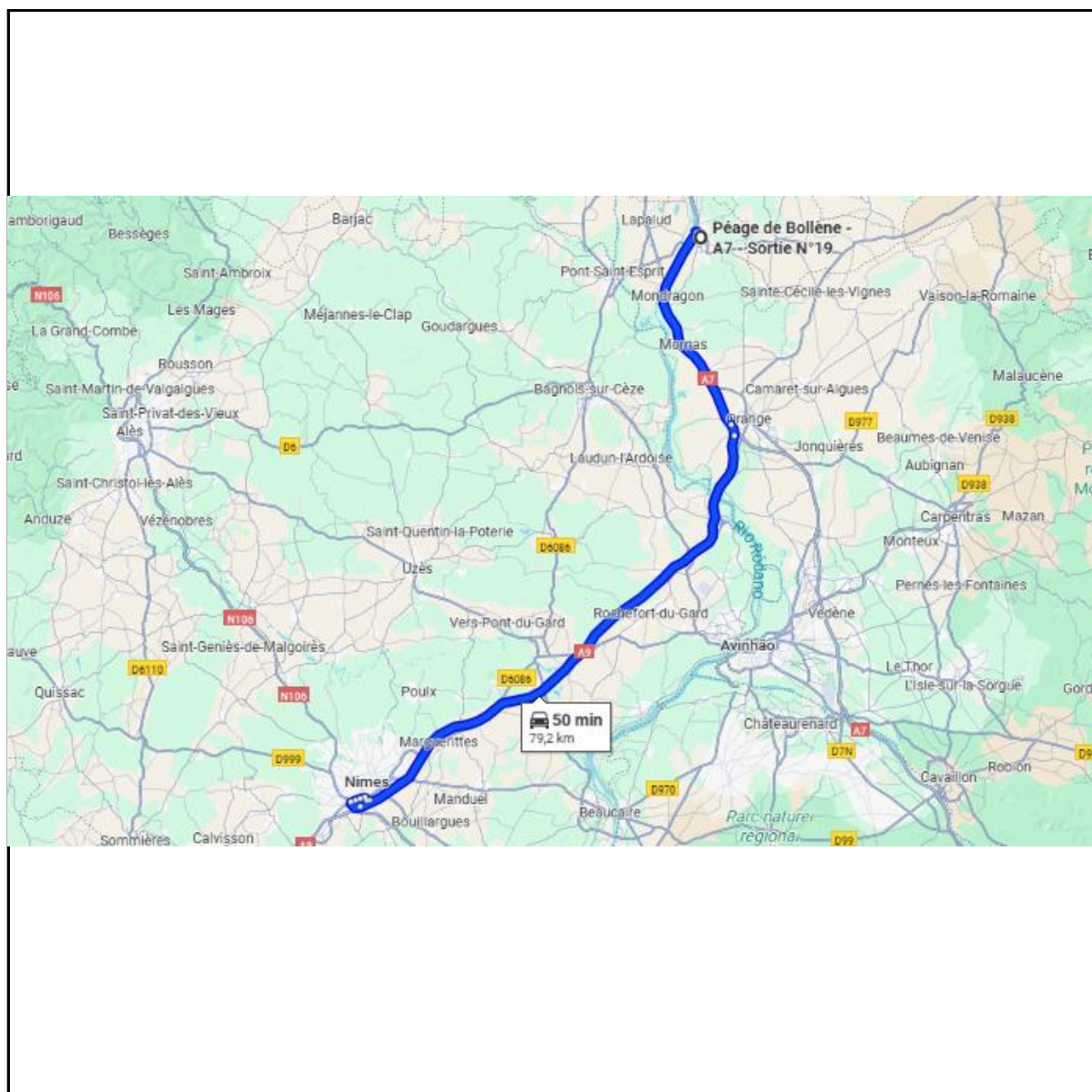
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	D2020-098 Non Oui Non Non
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Bollène (Péage) Aire de péage de Bollène, sortie n°19 84500 Bollène Latitude 44.289407 - Longitude 4.750713
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Nîmes (Parnasse) 77 Avenue du Languedoc Gare Routière Parnasse 30900 Nîmes Latitude 43.817434 - Longitude 4.362175

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)
Temps de parcours (en heures et minutes)	01h00
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)

Pièce Jointe N° 1 :

Itinéraire Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)

Itinéraire Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)

Fréquence Hebdomadaire Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)

Jour/Itinéraire	Départs de Bollène (Péage) - Nîmes (Parnasse)		Départs de Nîmes (Parnasse) - Bollène (Péage)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	18:15	19:15	09:55	10:55
Mardi	18:15	19:15	09:55	10:55
Mercredi	18:15	19:15	09:55	10:55
Jeudi	18:15	19:15	09:55	10:55
Vendredi	18:15	19:15	09:55	10:55
Samedi	18:15	19:15	09:55	10:55
Dimanche	18:15	19:15	09:55	10:55
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52